

Se concerter pour agir

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- ➔ Renouvellement du volet agricole du plan d'actions grâce à l'outil **Co-Click'Eau**
- ➔ Renouvellement des autres volets du plan d'actions grâce à des **ateliers participatifs**

ENSEIGNEMENTS

→ Points transposables :

- ◆ Outils d'intelligence collective mobilisés auprès des viticulteurs et des citoyens
- ◆ Mélange de publics différents : experts, viticulteurs, conseillers et citoyens

→ Points de vigilance :

- ◆ Niveau de participation et d'implication des acteurs tout au long du processus
- ◆ Présentation d'une première base d'actions pour faire démarrer les discussions
- ◆ Adaptation des outils et méthodes au contexte local

PAROLE D'ACTEURS

« Je travaille pour restaurer la qualité de l'eau, et pour y arriver je dois restaurer aussi les liens qui étaient endommagés entre les différents acteurs. Lorsque ces liens sont restaurés, c'est ça qui permet que le projet soit plus durable, parce que ce qui fait projet de territoire, ce n'est pas que la technique individuelle ou l'animateur, c'est aussi qu'on soit en capacité de travailler ensemble. »

Jordi Recorda Cos



Structure porteuse de la démarche

Responsable compétence eau potable : Commune de Canet d'Aude

Responsable animation : Commune de Canet d'Aude

Animateur : Jordi Recorda Cos

✉ jordirecordacos@gmail.com

☎ 04 68 43 81 42

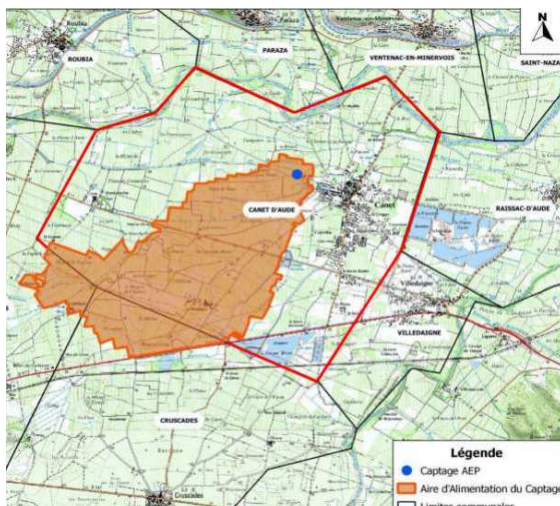
Emprise géographique

Nom de l'AAC : Puits communal de Canet d'Aude

Région, Département : Occitanie, Aude

Bassin Rhône-Méditerranée-hydrogéographique : Corse

Code SANDRE AAC : 1404



Carte de l'AAC du Canet d'Aude

CONTEXTE

Ressource en eau

L'ouvrage de prélèvement du Puits Communal de Canet d'Aude a été classé « prioritaire » en 2008 à la suite du Grenelle de l'environnement. Il s'agit d'un champ captant qui pompe l'eau d'une nappe souterraine alimentée en grande partie par les pertes d'eau **d'un canal d'irrigation**. Ce canal est alimenté par l'eau du fleuve l'Aude. Il dessert de nombreuses exploitations viticoles et joue un rôle très important dans les systèmes de production locaux.

L'eau du puits communal présentait des dépassements réguliers des normes de potabilité sur certains herbicides (famille des triazines – non utilisées depuis 2003) pendant la période 2008-2015, et des valeurs importantes de nitrates (45 mg/L). Bien que ces dépassements ne soient plus détectés depuis 2016, l'ouvrage a été maintenu sur la liste des captages prioritaires du SDAGE 2022. Plusieurs raisons expliquent cela :

- vulnérabilité de la ressource se situant à faible profondeur (2-5 m),
- mesures ont démontré des dépassement dans les eaux du canal, des molécules suivantes : glyphosate (herbicide), AMPA et fosetyl aluminium (fongicide),
- dépassements des concentration en atrazine desetyl deisopropyl (0,17 µg/l mesuré en 2019) et en glyphosate (0,11 µg/l en 2016) détectés dans le cadre d'un suivi d'un forage privé localisé dans l'AAC.

Agriculture du territoire

Sur l'AAC, le système de production majoritaire est la **viticulture** (67 % de la SAU).

La cave coopérative de Canet, la Vigneronne, regroupe quasiment la totalité des viticulteurs, seules 4 caves particulières coexistent sur le territoire (dont 3 certifiées agriculture biologique).

La cave de Canet rassemble **190 adhérents** et produit des vins de table. La concurrence sur ce marché est forte.

Programme d'actions

Un premier programme d'actions est élaboré en 2012. Néanmoins, la mise en œuvre de la démarche ne débute en réalité qu'en 2016, lorsque la **cave coopérative s'engage et s'y implique**. Aussi, elle fixe plusieurs objectifs :

- faire évoluer son cahier des charges en interdisant par exemple le désherbage chimique sur la totalité de la surface de la vigne, dit désherbage de plein,
- aider à la contractualisation MAEC « phyto » des adhérents volontaires,
- développer un projet agro-environnemental impliquant la mise en place de techniques alternatives (confusion sexuelle pour l'eudémis) et l'intégration d'une douzaine de membres volontaires à un groupe 30 000.

L'arrivée d'un nouvel animateur en 2019 marque une nouvelle étape. Plusieurs constats sont alors réalisés :

- outils utilisés depuis 2015, mis en œuvre pour mobiliser les acteurs, arrivaient à bout de souffle ; il était nécessaire de redynamiser les actions,
- méconnaissance des acteurs du territoire des actions portées par la commune concernant le projet de protection de la ressource en eau,
- absence d'un bilan chiffré des activités et d'une évaluation des effets de la démarche.

Les élus, convaincus par l'animateur, souhaitent également impulser une nouvelle dynamique. Deux actions sont alors proposées, visant à impliquer plus fortement les acteurs concernés et comprendre l'impact du projet sur le territoire :

- réalisation d'une étude pilote, financée par l'agence de l'eau, pour l'évaluation de **l'utilité sociale du captage** consistant à analyser les impacts socio-économiques de la démarche de préservation de la qualité de l'eau des captages,

- animation d'une **réflexion collective autour de l'usage des parcelles communales attenantes au puits**, avec les habitants pouvant proposer leurs projets à mettre en œuvre sur ces terrains.

Ces deux actions ont été importantes pour orienter le futur programme d'actions.

OBJECTIF(S)

L'objectif stratégique de l'action est de **construire un nouveau programme d'action, ambitieux et adapté aux besoins des acteurs**.

Les effets attendus sont :

- maintien d'une bonne qualité des eaux du puits,
- implication accrue des acteurs dans la définition d'actions ambitieuses et leur mise en œuvre.

DESCRIPTIF

Pour répondre à cet objectif stratégique, **l'ensemble des acteurs concernés par la question de la qualité de l'eau ont été impliqués dans la conception du nouveau programme d'actions**.

Pour cela, les **outils suivants** ont donc été mobilisés :

- **Outil Co-Click'Eau**, développé par l'Institut national recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE),
- **Étude Sensibio**, développé par Bio Hauts-de-France,
- **Ateliers participatifs**, co-animés avec un bureau d'études.

Différentes étapes ont été suivies afin d'intégrer et faire travailler ensemble les différents types d'acteurs identifiés :

- viticulteurs et agriculteurs,
- habitants,
- agents des services de l'État et de l'agence de l'eau,
- responsables de la cave,
- conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aude.

A noter que pour la première fois, les citoyens étaient intégrés à cette démarche.

Phase exploratoire

En 2019, l'animateur a été invité à participer au séminaire **PollDiff'Eau à Lille**. Durant cet événement, il a rencontré d'autres porteurs de projets et des scientifiques.

Il a ensuite contacté un animateur agricole de Bio en Hauts-de-France et un ingénieur de recherche INRAE au sujet de deux méthodes : diagnostic Sensibio et CoClick'Eau.

Phase d'évaluation du programme d'actions antérieur

L'évaluation du programme d'actions (2012-2020) a été conduite avec l'aide d'un bureau d'études. Celui-ci a collecté les données relatives aux actions entreprises. Cette étude a montré que des marges de progression existent, en particulier sur le volet agricole :

- réduction de l'emploi d'herbicides et utilisation de méthodes alternatives (désherbage mécanique...),
- intégration des infrastructures agro-écologiques (plantation de haies).

En parallèle, l'animateur a souhaité également **intégrer le diagnostic Sensibio à la phase d'évaluation** du programme d'actions. Ce diagnostic consiste à réaliser des entretiens auprès

d'agriculteurs afin d'identifier des leviers et des obstacles aux changements de pratiques. L'étude a été conduite par un prestataire auprès de dix exploitations viticoles, adhérentes de la cave coopérative.

La dynamique de conversion à l'AB étant très faible sur le territoire, l'animateur a demandé à intégrer d'autres signes de qualité à l'enquête (MAE, HVE, TerraVitis).

Des questions ont aussi permis d'évaluer leur niveau d'adhésion à la démarche de préservation du captage de Canet. Des préconisations d'actions ont finalement été formulées sur la base des résultats obtenus, parmi celles-ci ; intégrer les viticulteurs à la phase de renouvellement.

Phase de renouvellement

2 actions simultanées ont été réalisées pour cela :

1. Utilisation de la méthode Co-Click'Eau (3 mois)

Cette démarche permet d'accompagner les acteurs agricoles d'une AAC à produire des scénarios d'occupation agricole du territoire pour réduire la pression exercée sur la qualité de l'eau. L'animateur a souhaité utiliser cet outil pour définir des objectifs relatifs à :

- occupation des sols (surfaces de vignes, arboriculture, jachère),
- irrigation (part de vigne irriguée),
- modes de conduite (raisonné, économe en produits phytosanitaires, AB).

En amont, une phase de paramétrage de l'outil est nécessaire. Elle repose sur la collecte des données du territoire, relatives aux itinéraires techniques. Elles sont utilisées pour décrire les situations culturelles et leurs performances environnementales et socio-économiques.

Ces données, fournies par les partenaires agricoles, ont permis de produire une matrice technique. La matrice est ensuite couplée à un simulateur (optimisation sous contrainte) pour définir le **scénario idéal en fonction des résultats à atteindre** (des indicateurs retenus), accordés par les participants.

Pour cela, 2 ateliers, animés par les ingénieurs de recherche INRAE, ont été nécessaires. Ils ont été organisés en présence de : techniciens de la cave coopérative, de caves particulières et de la Chambre d'Agriculture de l'Aude.

- 1^{er} atelier (en présentiel) : conception de scénarios

4 scénarios ont été définis selon différents modes de conduite des cultures (IFT, % infrastructures agroécologiques, gestion de l'enherbement, dose d'azote) et évalués au regard des coûts et bénéfices économiques et environnementaux.

- 2^e atelier (en distanciel) : choix d'un scénario

Un scénario a été retenu par les participants. Ce scénario a ensuite été retranscrit en plan d'actions agricole visant des objectifs précis (ex : réduction de l'IFT de 26 %).

2. Organisation de 4 ateliers participatifs de co-construction (3 mois) tout public

Sur le volet non agricole, l'animateur était encore accompagné du bureau d'études, mais il a mis en avant une méthode de concertation basée sur l'intelligence collective.

En effet, les actions ont été **co-construit avec des acteurs du territoire**, ayant des niveaux de connaissance différents sur la question de l'eau et du territoire ; habitants, associations d'entraide, élus, viticulteurs, et agriculteurs, représentants des services de l'État (DDTM et DREAL).

Au total, 52 participants ont été dénombrés tout au long de la démarche.

- 1^{er} atelier (1 demi-journée):

Différentes propositions et pistes d'actions, formulées initialement par le bureau d'études, ont été présentées par l'animateur. Les participants y ont réagi (ce qu'ils en pensent, ce qu'ils souhaitent modifier...). Les avis étaient consignés sur un tableau Klaxoon (logiciel collaboratif en ligne).

- 2^e et 3^e ateliers (2 demis-journées entrecoupées par une visite d'exploitation) :

Des travaux en petits groupes, mixant des types d'acteurs différents, ont été menés afin de discuter ensemble des idées ayant émergées. Le 3^e atelier a été réalisé en soirée pour faciliter la participation des citoyens après les heures de travail.

- 4^e atelier (1 demi-journée) :

Les idées, précisées et éclaircies, ont été regroupées lors des ateliers de groupe, afin de les valider ou de les rejeter selon leur faisabilité. Puis, elles ont été priorisées, par consensus, en vue de les intégrer au programme d'actions. Finalement, elles ont été organisées par thématiques afin de faciliter leur lisibilité.

Ces ateliers étaient caractérisés par :

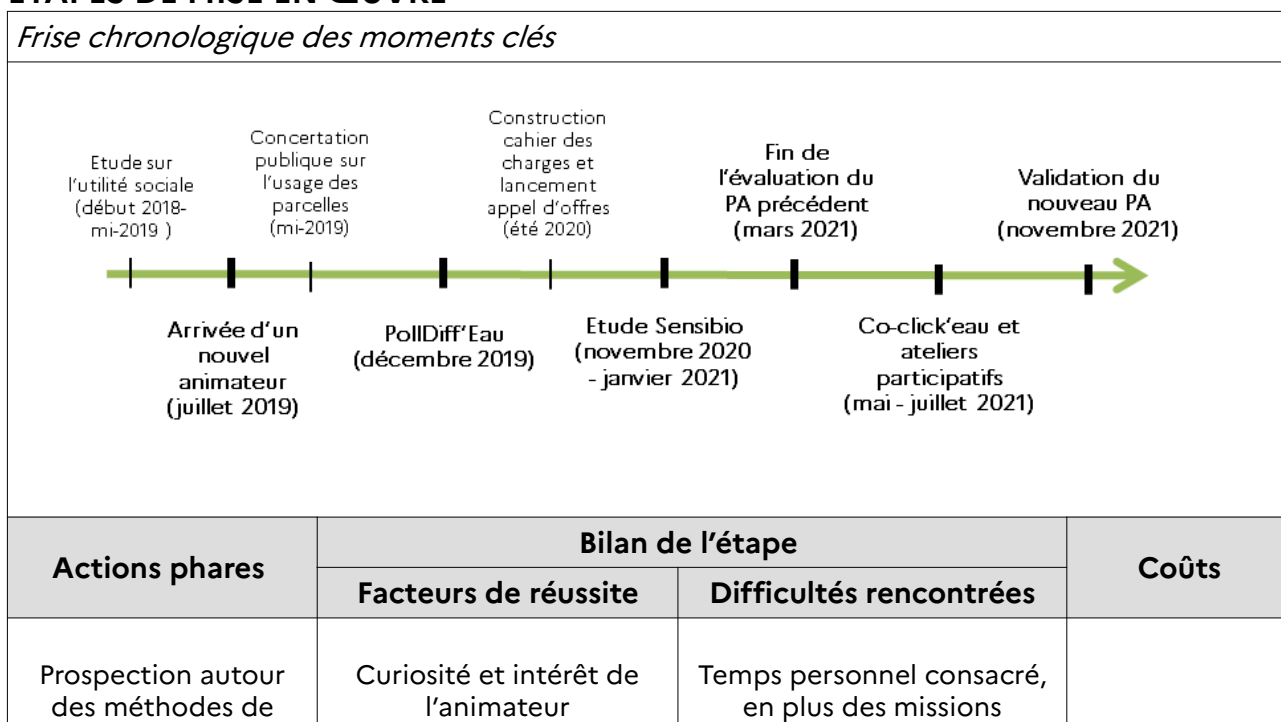
- travail individuel et/ou en groupes en fonction de la dynamique participative,
- disposition de la salle : pas de tables,
- l'utilisation d'outils en ligne pour respecter les normes sanitaires du contexte Covid-19,
- visite d'une exploitation viticole sur la pause du midi,
- réalisés en début de journée, ou en soirée pour ceux n'étant pas disponibles la journée.

3. Compilation des deux volets de la concertation

Suite à ces ateliers et à la démarche Co-Click'Eau, une phase de compilation des deux volets de concertation (Co-Click'Eau + ateliers participatifs) a été nécessaire pour rédiger le nouveau plan d'actions.

Ce projet a ensuite été transmis aux services de l'État et à l'Agence de l'eau pour avis, avant de réunir le COPIL final. La version présentée intégrait les modifications et commentaires des personnes consultées. Le COPIL a demandé certains ajustements et précisions avant de le **valider en novembre 2021**.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE



concertation	Implication auprès des réseaux régional et national	classiques d'animation Recherche d'outils adaptés aux objectifs visés	
Diagnostic Sensibio	Adaptation de la méthodologie au contexte agricole local Enquêtes basées sur des échanges longs avec les viticulteurs	Typologie des viticulteurs obtenue ne reflétant pas les perceptions de l'animateur Méthode nécessitant un accompagnement d'un prestataire externe	6 700 € <i>(prestation d'accompagnement du Biocivam de l'Aude)</i>
Étude d'évaluation du programme d'actions	Méthode de travail éprouvée auprès d'autres collectivités Compilation de nombreuses données	Appropriation des résultats pour concevoir l'animation d'une nouvelle dynamique	13 800 € <i>(prestation d'accompagnement d'Envilys)</i>
Construction de scénarios avec Co-Click'Eau	Accompagnement gratuit d'une équipe scientifique (2 ingénieurs de recherche pour un suivi sur 3 mois)	Première expérience d'adaptation de la méthode d'animation à un contexte viticole Méthode nécessitant un accompagnement d'une équipe scientifique	Gratuit
Phase de renouvellement du programme d'actions avec les ateliers participatifs de co-construction	Méthode d'animation des ateliers originale et vivante	Budget réduit conduisant à limiter le nombre d'ateliers	8 300 € <i>(prestation d'accompagnement d'Envilys)</i>

Illustration(s)



Ateliers participatifs de co-construction et visite d'exploitation, 25 Juin 2021.

Gouvernance

Le démarche de concertation a été pilotée par l'animateur captage, coordonnant les différents ateliers participatifs mis en œuvre à la fois pour l'évaluation et le renouvellement du programme d'actions. Les choix qui en découlent résultent des avis collectifs qui ont été recueillis. Ces choix ont ensuite été transmis aux élus qui ont pris les décisions finales concernant le contenu du nouveau programme d'actions.

In fine, les contenus de l'évaluation et du programme d'actions renouvelé ont été soumis à validation du comité de pilotage de la démarche captage.

Partenaires techniques

Biocivam de l'Aude
INRAE
Bureau d'études Envilys
Cave coopérative de Canet, La Vigneronne
Chambre d'Agriculture de l'Aude
DDTM de l'Aude

Partenaires financiers

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (70-80%)
Mairie de Canet d'Aude (20-30%)

SUIVI-ÉVALUATION

Dispositif(s) de suivi-évaluation	
Il n'existe pour l'instant aucun dispositif de suivi-évaluation permettant d'analyser l'impact de ces ateliers participatifs.	
Résultats	
Validation du programme d'actions co-construit.	
Participation élevée (village de 1 800 habitants) : 52 participants venant d'une trentaine de structures différentes (institutionnelles, associatives, professionnelles).	
Échanges directs entre l'animateur, les habitants, les élus, les associations, les représentants de l'État, les professionnels agricoles et les agriculteurs.	
Émergence de nouveaux projets avec les habitants : <ul style="list-style-type: none">• création d'une association de permaculture et d'entraide,• valorisation des parcelles communales attenantes au puits (projets de parcours santé, de forêt comestible, de conservatoire de la figue).	
Un scénario produit par Co-Click'eau retenu : réduction de 26 % de l'IFT Herbicide sur les 5 années à venir.	
PERSPECTIVES	
La poursuite de l'action s'envisage par une mise en œuvre du programme d'actions, finalement validé par le comité de pilotage de la démarche en 2022.	
Par ailleurs, les principes de participation et de concertation seront conservés dans le cadre notamment d'un espace de dialogue créé entre habitants et professionnels agricoles.	
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Intérêt de l'animateur autour des outils de concertation• Accord des élus pour mobiliser des méthodes innovantes• Sensibilité croissante de la cave coopérative concernant l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement• Intérêt d'INRAE pour adapter son outil Co-Click'Eau à un territoire viticole• Intérêt croissant des citoyens sur les thématiques de protection de l'environnement et de pratiques agroécologiques (jardins partagés en permaculture)	<ul style="list-style-type: none">• Complexité de conduire un projet faisant appel à de multiples outils• Persistance des habitudes de « rôles » et du discours normé des acteurs• Travail avec des prestataires externes où il est parfois difficile de faire correspondre les besoins de l'action avec le travail réalisé• Distorsion entre la durée (longue) d'une démarche de concertation et celle des missions d'animations (courtes)• Difficulté de recrutement d'un animateur captage pour une petite commune

FICHE D'IDENTITÉ DE L'AAC

Caractéristiques de la ressource

Type de masse d'eau :	Nappe souterraine et affleurante
Population alimentée :	1 800 habitants
Polluants présents et teneurs en moyenne :	Nitrates sur 2017-2019 (30 mg/L), pesticides (atrazine, AMPA)

Caractéristiques du territoire

Surface de l'AAC :	532,3 ha
Taille de la SAU :	370 ha
Nb d'agriculteurs concernés :	37 exploitations
Groupes de cultures :	Viticulture (67%), céréales et surfaces gelées (33%)

Caractéristiques réglementaires

DUP :	OUI
Arrêté ZSCE (rendant certaines actions obligatoires) :	NON
Captage prioritaire (SDAGE 2022) :	OUI

POUR ALLER PLUS LOIN

Ressources complémentaires :

- site internet de la mairie de Canet d'Aude : <https://www.canet-aude.fr/eau/assainissement>

- site internet de l'outil Co-click'eau : <https://coclickeau.fr/#/home>

INFORMATIONS RÉDACTIONNELLES

Rédigée par : Camille Guichard
Guillaume Juan

Relue et corrigée par : Jordi Recorda Cos

Date de publication : 05/12/2022

Date de mise à jour :